

Evaluation de l'efficacité d'un protocole antalgique systématisé en post-opératoire d'une chirurgie d'hallux valgus.

Thomas Heurtin, J. Benoist, G. Saintyves, C. Chatel, M. Gentili, G. Kerhousse (Saint Grégoire)

Introduction

La chirurgie de l'avant pied et notamment de l'hallux valgus est reconnue comme hyperalgique. Un « protocole douleur systématisé » basé sur les principes de l'analgésie multimodale a été mis en place dans notre centre, pour l'analgésie post-opératoire. L'objectif principal de notre étude est d'évaluer l'efficacité d'une standardisation du protocole analgésique dans la chirurgie de l'avant pied par l'évaluation de la douleur moyenne au cours des 7 jours suivant la chirurgie, en démontrant que la douleur de repos doit rester inférieure à 30mm sur l'échelle visuelle analogique (EVA) ou 3 sur l'échelle numérique (EN).

Matériel et méthode

Il s'agissait d'une étude de soins courants, prospective, mono-centrique et mono-opérateur (accord CPP). 73 patients opérés d'une chirurgie d'hallux valgus, plus ou moins associée à un geste sur les rayons latéraux, ont été inclus dans 2 groupes en fonction de leur prise en charge en ambulatoire ou en hospitalisation conventionnelle. Ils ont tous reçu un protocole antalgique commun associant paracétamol, tramadol et AINS. Le niveau moyen de douleur ainsi que son intensité maximale étaient relevés tous les jours lors de la première semaine post-opératoire (EVA et EN).

Résultats

La douleur moyenne au repos dans le groupe ambulatoire était sur l'EVA en moyenne de 17,12/100 \pm 10,35 et dans le groupe hospitalisation de 22,28/100 \pm 13,19. Ces moyennes étaient très significativement inférieures à 30/100 ($p < 0,0001$) pour l'EVA ou 3/10 pour l'EN. 89% des patients étaient satisfaits à la fin de la première semaine post-opératoire.

Discussion

Il n'y a pas de différence significative de la douleur au repos quel que soit le groupe même si la douleur du groupe ambulatoire est plus faible. La douleur des deux

groupes est inférieure à 30/100 ou 3/10, valeurs considérées comme valeur seuil d'échec de la prise en charge antalgique.

Conclusion

Notre étude a permis de démontrer que le protocole antalgique systématisé mis en place dans la chirurgie de l'avant pied permet un contrôle efficace de la douleur post-opératoire dans les 7 jours suivants l'intervention. La prise en charge ambulatoire est adaptée à ce type de chirurgie et sa pratique peut être élargie aux chirurgies combinées ainsi qu'aux patients plus âgés.